

Image not found or type unknown



Usurpation identite=compte bloqué

Par **YONEL**, le **12/03/2008** à **04:17**

Bonjour,rnrnQuelqu'un il y a 2ans a pris mon portefeuille avec tout mes papiers. Il s'en est suivi une usurpation d'identité.rnAffaire réglé devant Mr le Juge dans un 1er temps...rnmais depuis septembre mon compte est totalement bloqué sans possibilité de retirer 1€ pour vivre (decouverte de nouveaux endettements du voleur).rnMes parents avancent les frais de bases et mon salaire continue de tomber sur mon compte sans pouvoir profiter de mon labeur...rn6mois ca commence à faire long et mon avocat ne voit pas le bout...rnrnQUE PUIS-JE FAIRE???rna moins pour avoir un minimum,j'ai un très bon salaire je n'ai donc pas le droit (et ne veux pas) à l'assistante sociale...comment débloquer à la banque de France sachant que tout est établis sur l'usurpation d'identité???rnrnMerci beaucoup d'avance....rnrnYonel